

**Contexte d'émergence et lancement d'une recherche-action collaborative :
mobilisation des acteurs et modes de production des objets de recherche**

*L'exemple d'une RAC développée en partenariat
par le PREFAS Bretagne¹ et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine
intitulée « Innovations sociales et expérimentations territoriales »*

Marc Rouzeau², Eugénie Terrier³, Brigitte Mainguet⁴, Martine Duchesne⁵

INTRODUCTION

Notre proposition analyse les premières étapes de lancement d'une recherche-action menée en partenariat par le PREFAS Bretagne et les services du Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine. Dans un contexte de nouvelle organisation des services départementaux et une augmentation toujours prégnante de la demande sociale, le Département 35 souhaite faire évoluer l'observation dans le champ social ainsi que les modes opératoires de ses équipes sociales. De leur côté, les organismes de formation en travail social qui portent le PREFAS Bretagne sont eux confrontés à la nécessité d'actualiser leurs référentiels de formation et de rénover leurs relations avec les terrains professionnels.

Les deux organismes promoteurs de cette démarche se sont entendus pour faciliter et soutenir l'émergence d'un processus d'innovation sociale, à travers la mise en œuvre d'expérimentations territoriales menées concomitamment autour de deux thématiques : un premier volet (A) sur « le renforcement des stratégies de prévention socioéducative et l'encouragement des modes d'action alternatifs au placement » et un second volet (B) sur « la contribution de l'expertise sociale aux nouvelles formes de gouvernance territoriale de l'action sociale ».

Nous verrons comment cette dynamique se déploie sur les différentes échelles impliquées (élus, direction, encadrement, intervenants sociaux) et comment s'organise l'animation scientifique. Nous proposerons une analyse réflexive au sujet des options prises, des incertitudes rencontrées et des ajustements nécessaires effectués chemin-faisant et examinerons les tensions qui traversent ces « prises de rôles ». Ce retour d'expérience met en lumière : une conciliation raisonnée entre exigences scientifiques et logiques institutionnelles, l'animation d'une visée participative nécessitant des processus d'intéressement et de traduction sans cesse à sécuriser, la construction d'un projet scientifique articulant les études de cas contextualisées et les montées en généralité davantage problématisées.

¹ Pôle de Recherche et d'Etudes pour la Formation et l'Action Sociale

² Responsable du PREFAS Bretagne, professeur associé au sein de l'Institut d'Etudes politiques et membre du CRAPE-CNRS

³ Chargée de mission et de recherche au sein du PREFAS Bretagne, docteure en géographie sociale et chercheuse associée au laboratoire ESO-Rennes (Université Rennes 2)

⁴ Conseillère en travail social au Département 35 et chef du projet « Expertise sociale et gouvernance territoriale »

⁵ Chef de projet au Département 35 « Alternatives aux placements »

1/ LE CONTEXTE D'EMERGENCE DE LA RECHERCHE-ACTION

En 2011, des Etats généraux de l'action sociale départementale en Ille-et-Vilaine

Cette recherche-action s'inscrit dans un contexte particulier car elle fait suite à l'organisation, par le Département 35, en 2010-2011, d'Etats généraux de l'action sociale départementale. En effet, comme l'ensemble des départements français, l'Ille-et-Vilaine doit faire face ces dernières années à deux phénomènes concomitants créant un effet de ciseaux : du fait de la crise financière, économique et sociale, les travailleurs sociaux sont confrontés à une augmentation forte et régulière de la demande sociale. Or, d'importantes contraintes budgétaires que connaissent les Conseils généraux ne leur permettent plus dorénavant d'envisager d'éventuels moyens supplémentaires. En Ille et Vilaine, pour de nombreux agents, vient s'ajouter un sentiment assez vif de déstabilisation et d'insécurité professionnelle avivé par le contexte de profonde réorganisation des services et la mise en place d'une nouvelle phase de territorialisation. Cette nouvelle organisation porte l'ambition de décloisonner l'action sociale à travers, entre autres, la création d'agences intersectorielles positionnées par pays et de services « vie sociale » articulant l'action sociale avec d'autres missions liées par exemple au sport et à la culture.

Au printemps 2010, l'équipe d'un des vingt centres départementaux d'action sociale dénonce la dégradation des conditions de travail, met en avant l'impossibilité de faire face correctement aux missions de protection de l'enfance, exprime fortement le sentiment d'une perte de sens en service social et fait connaître sa défiance envers l'administration « centrale ». Progressivement, ce mécontentement se diffuse à travers des assemblées générales des personnels, des débrayages et un boycott des projets de service. Au début de l'été 2010, sur proposition des organisations syndicales présentes, la présidence du Conseil général accepte que soient organisés des Etats généraux de l'action sociale départementale. Il s'agit de renouer le dialogue entre les différentes parties, d'animer des espaces d'échanges nécessaires à la réalisation d'un diagnostic partagé et de faire des propositions d'amélioration.

Co-organisés par l'intersyndicale (CGT, SUD, CFTD), les services du CG 35 et avec le concours du PREFAS Bretagne, cette démarche très participative (votes électroniques en plénière, questionnaires, réunions territoriales et thématiques) a permis de capitaliser des enseignements qui ont largement influencé la manière dont la recherche-action se structure et évolue aujourd'hui.

Parmi ces différents enseignements des Etats généraux de l'action sociale, voici les axes principaux que nous retenons :

- Le secteur de la protection de l'enfance est particulièrement impacté par l'augmentation de la charge de travail et les difficultés d'exercice professionnel des équipes sociales. La phase de diagnostic a fait remonter différents constats et ressentis : des enfants et des adolescents de plus en plus en difficulté (agressivité, troubles psychiatriques, etc.), une augmentation importante du nombre de placements de mineurs étrangers isolés, une Aide Sociale à l'Enfance aux prises avec une augmentation plus rapide des prises en charge physiques que des moyens existants.
- La forte demande des travailleurs sociaux pour que se développe le travail réflexif, en particulier à travers des démarches d'analyse de pratiques et de supervision. Entendus par la direction générale et les élus autour du Président du Conseil général, ce souhait fait actuellement l'objet d'une mise œuvre importante. Par ailleurs, les intervenants sociaux ont beaucoup insisté pendant tout le processus des Etats généraux sur le fait que la gestion de l'action sociale départementale était trop descendante et que les réalités de terrain n'étaient pas assez prises en considération dans la « *fabrique de l'action sociale* ».
- L'importance de la prévention a été réaffirmée d'autant plus que les professionnels ont l'impression, du fait de l'augmentation de la demande sociale et de l'urgence pour traiter les dossiers, d'être enfermés dans une réparation immédiate des difficultés. La nécessité d'une approche globale des personnes et de leur

situation ainsi que les offres à développer sous forme actions collectives ont été mises en avant. Les participants à la démarche des Etats généraux ont aussi confirmé la nécessité de développer les modes d'intervention davantage adaptés aux spécificités de chaque territoire.

- Le développement de l'expertise sociale vise à mobiliser davantage les connaissances de chacun dans l'élaboration des politiques et des protocoles d'intervention. Il est attendu de développer localement les fonctions de diagnostics et d'évaluations à partir d'expérimentations locales en croisant les connaissances et expériences des différents acteurs en présence : agents du Département, usagers, élus, partenaires... L'importance de la recherche scientifique comme outil d'objectivation et de soutien à l'intervention sociale a également été mise en lumière.

Le lancement de la recherche-action et la mobilisation des acteurs concernés

Afin d'opérationnaliser les enseignements retirés des Etats généraux de l'action sociale départementale (2010-2011) et de décliner le projet stratégique départemental, la direction des services du Conseil général a décidé d'explorer des nouvelles stratégies d'intervention et de nouvelles manières de faire, en particulier dans le secteur de la protection de l'enfance. De son côté le PREFAS Bretagne mène toute une série de travaux qui rejoignent cette priorité du Conseil général pour la prévention socioéducative et qui sont animés dans cette logique de recherche action.

Le Conseil général d'Ille et Vilaine et le PREFAS Bretagne ont donc décidé de joindre leurs efforts afin d'engager de concert une démarche de recherche-action visant l'émergence, la structuration, le suivi, l'évaluation et la diffusion d'expérimentations locales dans le but d'encourager des innovations sociales en priorité dans le domaine de la prévention socio-éducative et de la protection de l'enfance et, secondairement, dans le domaine de l'expertise sociale et de la gouvernance territoriale. Le développement du partenariat existant depuis 2010 entre ces deux organismes vise à conjuguer initiatives institutionnelles, évolutions professionnelles, contributions scientifiques, assistance méthodologique et mutations des logiques de formation.

Afin d'optimiser les chances de succès, le Conseil général et le PREFAS Bretagne se sont entendus autour des conditions suivantes :

- ✓ un portage politique clair, un pilotage institutionnel explicite et un engagement des équipes de territoires impliquées dans les expérimentations,
- ✓ un encouragement à la créativité et à l'inventivité pour des intervenants sollicités à travers un cadre à la fois stimulant et sécurisant,
- ✓ une définition des défis à relever et des objets à expérimenter à partir d'une dynamique itérative entre recherche et action associant les échelons politiques, administratifs et techniques.

Afin d'assurer, en partenariat avec le PREFAS Bretagne, le portage et l'animation de cette dynamique de recherche-action, une équipe projet s'est mise en place au sein du Conseil général d'Ille et Vilaine qui regroupe les compétences :

- au niveau des Pôles « Territoires » et « Egalité des chances » : des directions, deux chefs de projets nouvellement nommés et des chargés de mission

- au niveau des territoires locaux :

- ✓ en agences départementales : de chefs de service « Vie sociale » et de responsables « Enfance Famille »
- ✓ en CDAS : des responsables de CDAS, de conseillers techniques et des animateurs et membres de groupes de travail.

En soutien à cette équipe projet qui se structure au sein du Conseil général, le PREFAS Bretagne coordonne le volet scientifique et méthodologique du programme de recherche-action. Le PREFAS Bretagne correspond à une structure d'interface entre terrains professionnels, contributeurs scientifiques et responsables pédagogiques. Structure labellisée par le Ministère de la cohésion sociale, pilotée par le GIRFAS Bretagne et animée

par l'Institut régional du travail social (IRTS) de Bretagne, ses objectifs sont de : contribuer au repérage des ressources scientifiques relatives à l'action sociale et au travail social en identifiant les initiatives, les auteurs, les lieux ressources et les productions qui s'y rapportent ; stimuler et participer au développement de recherches participatives en travail social à partir d'une pluralité d'ancrages disciplinaires ; discuter, capitaliser, mutualiser, valoriser les résultats de recherche en fédérant régionalement organismes de l'action sociale et de la santé, terrains professionnels, centres de formation, laboratoires universitaires et développer des partenariats locaux, nationaux et internationaux afin de soutenir les pratiques de pointe et des stratégies de formation alimentées par la recherche.

Dans le cadre de cette recherche-action, le PREFAS Bretagne est donc en charge de l'animation scientifique de la démarche lors des différentes phases : émergence, expérimentation, évaluation et diffusion :

- Veille scientifique et repérage d'expérimentations réalisées ailleurs
- Aide à la construction des objets de recherche
- Proposition de stratégies d'enquête et soutiens méthodologiques aux investigations
- Participation à la préparation et à l'animation des colloques, conférence et séminaires
- Mobilisation de contributeurs scientifiques plus spécifiques

2/UNE CONCEPTION DE LA RECHERCHE-ACTION A CO-CONSTRUIRE

Un programme de recherche-action qui encourage les expérimentations locales et l'innovation sociale

La mise en place de ce programme de recherche-action a pour objectif de susciter, soutenir et évaluer des processus innovants en prenant appui sur des expérimentations qui seront encouragées et suivies dans le temps. Les expérimentations ont vocation à explorer le changement social, à adapter la réponse publique en fonction des nouveaux besoins et du resserrement des moyens disponibles, à tester de nouvelles façons de faire face à des situations problématiques récurrentes et à prendre en compte le souci d'efficacité.

Les expérimentations sont conduites sur des territoires précis, pour une durée prédéfinie, en fonction de stratégies explicitées. En fonction du suivi et des évaluations des actions développées, les stratégies novatrices et les modes d'action testés pourront faire ensuite l'objet d'opérations d'ajustement, de diffusion, voire de généralisation départementale. Procéder par strate et de manière progressive devrait favoriser un réel engagement des équipes sollicitées.

Au sujet de la notion d'innovation sociale, la définition suivante est retenue : « *toute approche, intervention ou service novateur ayant trouvé preneur au niveau des institutions, et dont la mise en œuvre résout un problème, répond à un besoin ou à une aspiration* ». Elle peut prendre la forme d'une imbrication de nouvelles façons de faire, de nouveaux mécanismes de coordination ou de nouvelles formes de gouvernance dictées par le souci du progrès social et orientées vers la prise en charge des problématiques et besoins sociaux qui résistent aux manières de faire antérieurement en place.

Dans le cadre de cette recherche-action, recourir à des expérimentations - c'est-à-dire à « *des expériences placées sous contrôle, en vue de vérifier des hypothèses* » (Jouen, 2008) – permet d'explorer des voies alternatives par rapport aux politiques, dispositifs et pratiques en place. Afin de soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des expérimentations, il est nécessaire d'animer la mise en place de toute une série d'activités de « *traduction* » et de « *transcodage* », c'est-à-dire un processus permanent d'échanges entre acteurs sur le sens donné individuellement et collectivement aux actions entreprises, encourageant et sécurisant dans le temps la discussion et la confrontation entre des rationalités politiques, administratives, techniques et scientifiques (Callon et Latour 1992, Lascoumes, 1996).

Encourager et soutenir le transfert de connaissances est un élément décisif. L'innovation sociale trouvant souvent sa source dans les échanges bidirectionnels et des contributions réciproques entre milieux scientifiques et milieux de l'intervention. En effet, pour qu'il y ait innovation sociale, reconnue et durable, il convient qu'une

organisation ou un milieu d'intervention s'empare de connaissances récemment produites ou de procédés expérimentés dans un autre milieu (processus d'adoption simple), les adaptent à son contexte singulier (processus de confrontation et d'appropriation) ou encore contribue à la production de nouvelles connaissances et propose des nouveaux procédés (processus d'élaboration) (Veillette, 2010).

Le détour par l'étranger : s'appuyer sur l'expérience québécoise du lien étroit entre recherche et intervention sociale

Cette recherche-action se caractérise également par une coopération renforcée avec des acteurs professionnels et chercheurs québécois ayant déjà une expérience avérée en ce qui concerne les coopérations entre milieux de la pratique et acteurs de la recherche appliquée (Centres de santé et de services sociaux en particulier dans la région de la Montérégie, Centres Jeunesse dont l'Institut universitaire Centre Jeunesse de Québec, Université de Sherbrooke et Université de Laval à Québec, en particulier les membres du laboratoire « Jeunesse et familles à risque » (JREFAR) et la chaire actuellement en création qui sera consacrée à aux préventions des maltraitements).

En novembre 2011, un voyage d'études au Québec a été organisé rassemblant l'équipe projet de la recherche-action du Conseil général et l'équipe du PREFAS Bretagne. Les participants ont analysé le recours aux « programmes » d'action rigoureusement documentés et évalués qui fonctionnent comme des « balises » dans le pilotage de l'action sociale et comme des ressources méthodologiques pour les interventions sociales, repéré l'importance donnée par nos partenaires québécois au soutien technique, à la supervision des pratiques et à la formation des professionnels, pris la mesure des partenariats tissés entre le secteur de la recherche et celui de la pratique, exploré les partenariats qui pourraient se nouer aux différents niveaux des organisations.

Cette mission qui a fonctionné comme une première phase exploratoire de la démarche de recherche action, a confirmé que, dans cette perspective, les collaborations québécoises pourront représenter des ressources importantes aussi bien dans le champ du développement des programmes d'intervention, de l'évolution des pratiques professionnelles ou encore en matière de recherches orientées vers la prévention socioéducative et la protection de l'enfance.

Une recherche-action structurée autour de deux volets

Le dispositif qui se structure progressivement depuis début 2012 doit permettre de faire émerger et stimuler de nouvelles expérimentations mais aussi d'intégrer des expérimentations existantes, dont le démarrage a précédé le lancement de cette recherche action « Innovations sociales et expérimentations territoriales ».

⇒ Volet A : Renforcement des stratégies de prévention et encouragement des modes d'action alternatifs au placement

Dans le domaine de la prévention socio-éducative et de la protection de l'enfance, il s'agit d'expérimenter, dans le cadre des évolutions introduites par la loi du 5 mars 2007, des stratégies de prévention primaire et globale, croisant les différentes dimensions de la vie sociale (éducation, culture, insertion sociale, santé...), encourageant le développement des solidarités de proximité et la mobilisation des usagers. En relation avec le développement des recherches en matière de protection de l'enfance, il est prévu de développer des stratégies de médiation, des programmes d'intervention en situation de crise, des modes d'action alternatifs aux placements dans le but de permettre des parcours moins fragilisants et de prévenir davantage les ruptures qui les émaillent.

- Quatre équipes locales ont été sollicitées au sein des Agences du Pays de Rennes (2), de Vitré et de Fougères afin de s'engager dans la conception et la mise en place d'expérimentations visant à promouvoir des « alternatives au placement » (*Nouvelles expérimentations*)
- Au sein de l'Agence de Saint Malo, trois équipes sont engagées dans une expérimentation de type organisationnelle : évolution des fonctions entre conseiller technique, responsable de CDAS et

responsable enfance famille – Ajustement des circuits et des procédures internes – Modification des relations avec les services et établissements partenaires – développement d’une expertise territorialisée... (*Expérimentation lancée préalablement à la recherche action*)

⇒ Volet B : Expertise sociale et gouvernance territoriale

Complémentaire à cette première thématique, la démarche de recherche-action concerne aussi le développement de l’expertise sociale et l’exploration de nouvelles formes de gouvernance territoriale. La recherche-action doit aider à identifier des manières de dynamiser, formaliser et diffuser la production des connaissances au sujet des problématiques sociales territorialisées. Les participants aux Etats-généraux ont en effet fortement appuyé la nécessité de davantage reconnaître les savoirs d’expériences issus du milieu de la pratique, de les objectiver par la confrontation avec les données statistiques produites par les systèmes d’observation et de les enrichir par les savoirs issus de la recherche. Il s’agira par exemple de mettre en place des instances locales de veille sociale afin d’orienter et d’adapter les stratégies d’intervention en fonction des spécificités et dynamiques locales. L’instauration de nouvelles méthodes de travail et de concertation entre élus, décideurs politico-administratifs, encadrement de proximité et intervenants de terrain sera recherchée. Il s’agira d’asseoir les projets sociaux de territoire, d’instruire des pactes éducatifs territoriaux et ainsi d’alimenter les volets sociaux des contrats de territoires.

- Au sein de l’Agence de Redon, une équipe est engagée dans la production d’un référentiel au sujet des actions collectives, intégrant en particulier le souci de l’évaluabilité. (*Expérimentation lancée préalablement à la recherche action*).
- Une équipe au sein de l’Agence des Pays de Vallons est engagée dans l’expérimentation d’un projet de Vie sociale intégrant les intervenants sociaux mais aussi les acteurs éducatifs, sportifs, culturels... Dans ce cadre, l’objectivation diagnostique a fait l’objet d’un travail particulièrement poussé, participatif et transversal et bénéficie d’un accompagnement de Jeudevi, coopérative de recherche développement, par ailleurs partenaire du PREFAS Bretagne (*Expérimentation lancée préalablement à la recherche action*).
- Deux ou trois autres équipes devraient rejoindre la démarche dans la perspective d’élargir les expérimentations (*Nouvelles expérimentations*)

Une recherche sollicitée plutôt qu’une recherche appliquée

La recherche-action est ici conçue comme une recherche sollicitée plutôt qu’une recherche appliquée. Ceci implique d’inventer, par le PREFAS Bretagne en concertation avec l’équipe-projet, des méthodologies de travail participatives permettant de produire les objets de recherche en fonction des préoccupations professionnelles des intervenants sociaux. L’initiative part du terrain et la production de connaissances est pensée non comme une séquence préalable qui ferait émerger les perspectives opérationnelles mais comme une dimension construite concomitamment et rétroagissant sur celles-ci. A partir d’une situation problème bien repérée, l’objectif consiste à envisager des solutions en termes d’action, sans perdre de vue la rigueur méthodologique de la recherche (Lyet Philippe, 2011). La recherche-action est une démarche qui se caractérise par le fait que ses objets et ses avancées se co-construisent entre acteurs de terrain et contributeurs scientifiques en bénéficiant d’une animation d’interface. «*Les chercheurs ne sont plus les détenteurs uniques du savoir mais favorisent l’élaboration du travail en commun, avec les traductions nécessaires entre des mondes sociaux différents : chercheur, formateur, étudiant, travailleur social, bénéficiaire.* » (Tourrilhes, 2010, p219).

Ce projet de recherche-action est donc basé sur le principe suivant : les chantiers de production de connaissances sont pensés en articulation avec les expérimentations développées localement. Concrètement, concernant le volet A « Alternatives au placement », qui est à ce stade le plus avancé, quatre équipes de professionnels des CDAS (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, professionnels médico-sociaux, etc.) se sont réunis très régulièrement afin d’identifier des pistes d’expérimentations possibles en termes d’alternatives au placement. Ils sont partis de différents constats tels que le manque d’accompagnement global des familles en

amont et pendant le placement ou encore les difficultés à gérer les crises ou les situations d'urgence pendant les phases d'évaluation sociale et de prises de décision. Les expérimentations envisagées par ces équipes ont ainsi vocation à développer de nouvelles pratiques permettant de répondre à ces deux points d'efforts.

Afin d'accompagner et d'alimenter scientifiquement cette réflexion dans l'élaboration de nouvelles manières de faire, les équipes d'intervenants ont été appelés par les chercheurs à essayer d'identifier différents objets qui leur semblait nécessaire d'investiguer. C'est ainsi que différentes questions de recherche ont émergé, en articulation avec les pistes d'action :

- Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des enfants et des familles accompagnés et quels sont leurs parcours (approche multifactorielle et biographique, ressources personnelles, sociales et environnementales, représentations) ?
- Quelles sont les pratiques professionnelles en termes d'évaluation des situations et d'association des familles ?
- Qu'est-ce qu'une situation de crise ou d'urgence en protection de l'enfance et selon quelles modalités une intervention intensive peut-elle se révéler pertinente ?

Pour répondre à ces questions, différentes méthodologies sont progressivement mobilisées : veille documentaire, analyses statistiques et cartographiques de données, étude des dossiers des familles, entretiens avec les familles et focus-groupes avec les professionnels.

Action et recherche viennent donc se préciser progressivement et de manière dialectique. Misant sur le rapport « chercheurs – décideurs – intervenants de terrain », la recherche-action implique une relation de réciprocité permettant aux chercheurs de systématiser l'expérience des acteurs de terrain en fonction des cadres théoriques qui balisent leurs travaux, aux praticiens de susciter l'approfondissement de questions qu'ils soumettent aux chercheurs, de tester et valider les résultats de recherche obtenus et aux décideurs de prendre la mesure des évolutions politiques et stratégiques auxquelles ces expérimentations pourraient conclure.

3/ EXPERIMENTER LA RECHERCHE-ACTION : UNE DEMARCHE ENRICHIE ET COMPLEXIFIEE PAR LES LOGIQUES D'ACTEURS

La phase d'émergence de cette recherche-action a déjà permis de relever les dynamiques positives motrices de ce type de projet ainsi que les principaux points d'achoppement. L'expérience nous a montré que les garants de la démarche qui ont réfléchi très en amont au cadre du projet étaient perpétuellement tenus d'être très attentifs à ces signaux afin d'adapter le processus au fur et à mesure. En effet la dimension très participative de ce type de recherche oblige à rechercher en permanence un équilibre entre cadrage de la démarche afin de sécuriser et donner des balises claires et rigoureuses de travail et flexibilité du dispositif afin de s'adapter aux situations non anticipées ou aux aléas du monde professionnel. La recherche en laboratoire est sans doute plus préservée de ces contraintes liées à cette dimension collaborative mais *a contrario* profite moins de la richesse engendrée par les réflexions collectives et croisées menées sur les sujets.

La recherche-action est encore loin d'être une évidence, que cela soit pour les chercheurs ou pour les professionnels du social. Le décloisonnement des deux mondes est indispensable mais il est récent, ce qui produit un mélange d'appétences et d'incertitudes des deux côtés. Les rôles se brouillent : les chercheurs ne sont pas ici en face-à-face avec leur sujet mais se retrouvent à partager avec d'autres types de professionnels la définition des objets de recherche et leur analyse ; les praticiens sont amenés à raisonner en terme d'hypothèses de recherche et de méthodes d'objectivation de situations qu'ils expérimentent personnellement chaque jour. Les langages sont différents, ce qui demande du temps d'appropriation par chacun du vocabulaire et des pratiques des uns et des autres.

La phase d'émergence du projet a montré à quel point les acteurs du social qu'ils soient directeurs ou professionnels de terrain sont en demande de ce type de démarche. Les professionnels ont souvent fait part lors des premières réunions de travail du besoin d'objectiver davantage leurs connaissances des situations afin de dépasser les représentations et leurs ressentis. Une recherche en proximité avec les préoccupations et les

décisions des acteurs est perçue comme un outil permettant de les soutenir dans leur action quotidienne et /ou stratégique.

Cette forte appétence a donné la possibilité de réunir les conditions de mobilisation et d'implication des personnes, parfois même trop fortement selon les encadrants dans le sens où ces derniers redoutent souvent que la recherche ou les temps dédiés à la production de connaissances soient utilisés par les professionnels comme des refuges permettant de retarder toujours un peu plus le lancement des actions expérimentales. C'est d'ailleurs pour se préserver de cette dérive que les chantiers de production de connaissances n'ont pas été pensés comme des préalables à l'action mais comme des soutiens à l'action. De même, les attentes des professionnels par rapport à la recherche et à ce qu'elle peut produire sont parfois démesurées dans la mesure où celle-ci est perçue comme le « sésame » qui donnera les réponses à tous les problèmes professionnels en prises avec la complexité de l'humain et de la société. Les chercheurs du PREFAS ont à cœur de promouvoir les effets positifs de la recherche mais ont aussi souvent besoin de déconstruire certains fantasmes.

Par ailleurs, une recherche basée sur des modes très participatifs assure une meilleure transférabilité des connaissances coproduites qui ne restent ainsi pas cloisonnées au cercle souvent très fermé des chercheurs. A *contrario*, le mode participatif met autour de la table une diversité de compétences et de connaissances, ce qui rend nécessaire des temps longs de traduction⁶ afin d'assurer l'appropriation par tous du contenu des échanges.

L'expérience de ces derniers mois a également montré que cette recherche-action faisait se rencontrer une diversité d'enjeux et d'intérêts d'acteurs. Du fait de cette mise en proximité de l'action et de la recherche, les pilotes de cette RAC, qu'ils soient du Conseil général ou du PREFAS Bretagne aspirent à des effets réels et durables de cette démarche au cœur même de l'institution et des pratiques professionnelles. Cette forte ambition d'utilité sociale de la recherche a pour effet collatéral une négociation permanente de la part des chercheurs entre prise en considération des contraintes et des logiques institutionnelles ou hiérarchiques du Département et préservation des conditions scientifiques de la production de connaissances : temps long de l'état de l'art, rigueur méthodologique, innovation dans l'avancée de la connaissance, neutralité et objectivité...

Les différents acteurs en présence (chercheurs, dirigeants et professionnels) ont des intérêts affichés convergents sur les objectifs principaux (contribuer à l'amélioration et à l'efficacité du travail social) mais du fait des rapports de pouvoir et des logiques d'acteurs, d'autres considérations sous-jacentes viennent parfois s'immiscer dans le processus en le complexifiant. Par exemple, les chercheurs peuvent parfois redouter les risques d'instrumentalisation par l'institution ou a contrario l'institution peut craindre l'instrumentalisation de la recherche par les professionnels pour faire valoir leurs récriminations ou doléances. De même, certains professionnels craignent d'être utilisés par les chercheurs comme de simples objets d'étude. On le voit bien, une telle démarche de recherche-action, très intégrée dans le fonctionnement de l'institution, produit de fortes attentes positives mais nourrit aussi de nombreuses inquiétudes, voire des procès d'intention des uns envers les autres. Ceci demande une vigilance permanente et une approche très pointue et compréhensive des logiques d'acteurs en place. Le dialogue, la traduction et la communication sont essentielles dans un processus tel que celui-ci afin d'offrir à toutes les parties prenantes les conditions nécessaires pour réfléchir et inventer de manière sécurisée et la plus sereine possible.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

A l'expérience, on s'aperçoit que plus de 18 mois ont été nécessaires pour mener à bien **la phase d'émergence** de cette recherche action. La constitution et la sécurisation de ce dispositif ont bénéficié tout d'abord d'une *étape d'exploration et de contractualisation* croisant la mobilisation de la Présidence et la Direction générale, la constitution d'une équipe projet, une mission exploratoire au Québec, un débat et vote en assemblée plénière du Conseil général. Ensuite, *l'étape de la mobilisation et d'engagement* s'est appuyée sur des modes de travail spécifiques à chaque équipe, sur l'organisation de séminaires et journées d'études réunissant les différentes équipes, sur la mise en place d'instances de coordination et de pilotage,

⁶ Au sens de M. Callon

sur une clarification des rôles entre chefs de projet et équipe du PREFAS. Actuellement, la dynamique entre dans la **phase de l'expérimentation** proprement dite. Des « groupes d'action » sont mis en place sur chaque territoire et des « groupes de recherche » départementaux s'installent progressivement. Au titre des alternatives au placement, trois objets de travail se dégagent qui concernent l'évaluation et la mobilisation des ressources parentales, les interventions intensives en situation de crise, la prise en charge des enfants de 0 à 1 an.

Le cheminement ainsi parcouru a permis de mettre en lumière l'importance du **caractère itératif et pluraliste** de cette démarche et ce, au moins sur trois plans.

- Sur le plan de la mobilisation des acteurs, la recherche action bénéficie à la fois des contributions des intervenants de terrain, des équipes d'animation et d'encadrement, des directions des services départementaux et des élus. Le PREFAS assume une contribution scientifique généraliste en garantissant une veille scientifique en continu, la construction d'objet d'études et de recherche dont la définition ne peut pas s'avérer exclusivement liée aux logiques d'intervention, la définition de modes de production de connaissance rigoureusement documentés et méthodologiquement exigeants. Sur ce plan, l'enjeu consiste désormais à intégrer trois types de partenaires : solliciter les apports de contributeurs scientifiques spécialisés permettant d'approfondir la scientificité de la démarche sans en dénaturer le sens, associer les usagers à la démarche afin de la rendre plus pertinente et mobiliser les opérateurs partenaires (CDE, associations, acteurs judiciaires, formateurs...) dans le but de prévoir des relais et des perspectives au projet.
- Sur le plan de la construction du dispositif, les repères doivent être régulièrement précisés grâce à la prise en compte – chemin faisant - d'opportunités mais aussi d'obstacles non entièrement anticipés. Sur ce plan, l'enjeu consiste désormais à faire accepter par tous - à partir d'un cadre prédéfini - une façon de faire évolutive. Celle-ci doit porter une attention soutenue à la circulation de la parole, s'appuyer sur des modes de régulation évitant de désigner tel ou tel comme responsable des tensions inhérentes à ce type d'exercice, nécessite une implication déterminée et raisonnée des différents acteurs.
- Sur le plan de l'animation et du déploiement de la démarche, l'animation de la recherche action s'inscrit dans une perspective « multi-niveaux ». Sur ce plan, l'enjeu consiste désormais à préserver un espace d'invention pour chaque équipe locale tout en portant une grande attention à ce que les modes de faire et les enseignements retirés localement soient largement communiqués, confrontés et discutés sur la scène départementale et au delà.

En définitive, on comprend que le succès de cette recherche action résidera dans les avancées qu'elle aura suscitées en matière de stratégies et modes d'intervention mais aussi, et sans doute tout autant, dans le renforcement des capacités des acteurs et des institutions à concevoir et piloter des démarches davantage objectivées mixant production de connaissances et perspectives explicitement opérationnelles et faisant ainsi réellement référence.

Repères bibliographiques

Alter Norbert, *L'innovation ordinaire*, PUF, 2000.

Bilodeau Angèle et ali, « L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat dans le champ de la santé publique », *Revue canadienne d'évaluation de programme*, N°17, 2002.

Breugnot Pascale, *Les innovations socioéducatives*, Presses EHESP, 2011.

Boutanquoi Michel, « Le nécessaire développement de la recherche autour du placement de l'enfant », *Société et jeunesse en difficulté*, N°2, 2006.

- Callon Michel et Latour Bruno, « Comment concevoir les innovations ? », *Prospectives et santé*, N°36, 1996.
- Gagné Marie Hélène, Drapeau Sylvie, Saint Jacques Marie-Chistine, *Les enfants maltraités, pistes de compréhension et d'action*, Presses de l'Université Laval, 2012.
- Informations sociales, *Innovations et expérimentations sociales*, N°174, nov-dec 2012.
- Jouen Martine, *Les expérimentations sociales en Europe*, Notre Europe, 2008.
- Lascoumes Pierre, « Rendre gouvernables : de la traduction au transcodage ». in CURAPP, *La gouvernabilité*, PUF, 1996
- Lyet Philippe, « La mise au travail de la question de la recherche-action par le pôle ressource bourguignon », *Forum*, Hors série N°1, juin 2010.
- Pauzé Robert, Touchette Luc, « Considérations théoriques et méthodologiques lors de l'évaluation des programmes en situation de crise », *The Canadian journal of program Evaluation*, Vol.22, N°1, 2007.
- Potin Emilie, *Enfants placés, déplacés, replacés*, ERES, 2012.
- Quinaud Laurence, Vallance Denis, Yvin Philippe, *L'action sociale : boulet financier ou renouveau de la solidarité*, 2012
- Rouzeau Marc, « Le déploiement de l'évaluation dans le champ des politiques socio-éducatives. Que nous apprennent les comparaisons franco-québécoises ? », in Baron G. et Matyjasik N., *L'évaluation des politiques publiques face aux défis d'une société en tension*, L'Harmattan, 2012.
- Tourrilhes Catherine, « La recherche action dans le travail social. Un processus de problématisation dans un espace de coopération », in Nogues H., Rouzeau M., Molina Y., *Le travail social et ses formations à l'épreuve des territoires*, Presses de l'EHESP, 2011.
- Veillette Suzanne (dir.), *Pratiques sociales novatrices et mobilisation de connaissances*, Ecobes, 2010.